

dans l'emploi de ces dénominations à l'emporte-pièce. « C'est un *idéologue*, » dira-t-il plus tard de quelque penseur que la fumée de la gloire n'aura point enivré, et voilà un homme voué au ridicule. Il savait excellemment que c'est avec des mots que l'on conduit les hommes, et il usait de cette arme puissante qu'il trouvait toujours à point dans son arsenal.

Cependant les Anciens accourent aux Tuileries; la séance s'ouvre: Cornet, personnage un peu grotesque, mais fort zélé, s'empare de la tribune et déclame à froid contre les jacobins, dans un langage et avec des figures qui eussent été du plus haut comique en toute autre circonstance. Suivant lui, un affreux complot est sur le point d'éclater; les poignards sont levés, et la représentation nationale est perdue si le décret de translation n'est pas prononcé: « La République, ajoutez-il, aura cessé d'exister et son squelette sera entre les mains de vauriens qui s'en disputent les membres décharnés. » (*Moniteur*.) Après avoir débité cette pièce d'éloquence, il cède la place à Rénier, qui présente les décrets tout rédigés. La majorité était assurée à l'avance, et, grâce à la manière savante dont les convocations avaient été faites, toutes les mesures furent votées presque sans débat. Bonaparte, suivi d'un brillant cortège de généraux et d'officiers, vint au sein du conseil prêter le serment prescrit: « Représentants, dit-il, la République périsait, votre décret vient de la sauver... » Toutefois il évita adroitement de jurer la constitution. Garat voulut en faire l'observation, mais le président lui refusa la parole, sous le prétexte que le décret de translation étant prononcé, il ne pouvait plus y avoir de discussion qu'à Saint-Cloud.

Cette réponse fut également faite par le président Lucien aux membres des Cinq-Cents, qui se réunirent à 11 heures sous l'empire d'une vive émotion. Au nom de la constitution, qu'on se préparait à détruire, on ferma la bouche aux représentants, et tout débat dut être ajourné au lendemain.

Paris était comme en état de siège; les troupes prenaient position de tous les côtés, trouvant les ordres donnés avant même que les décrets fussent rendus. Lannes gardait les Tuileries, Marmont l'Ecole militaire, Murat fut envoyé à Saint-Cloud, Macdonald à Versailles, et Moreau accepta le poste peu honorable de géôlier du Directoire, qu'il investit, au Luxembourg, sous le prétexte de pourvoir à sa sûreté, et dont il intercepta absolument toute communication avec les dehors.

Pendant que ces événements décisifs s'accomplissaient, l'un des principaux Directeurs, Barras, prenait tranquillement un bain. Gohier et Moulins, qui commençaient à ouvrir les yeux, accoururent auprès de lui; il leur promit de les rejoindre dans la salle des séances du Directoire; mais peu de minutes après, il cédait misérablement aux obsessions de Talleyrand et de Bruix, et signait sa démission, qui avait été rédigée à l'avance par Roderer. Presque aussitôt il partit pour sa terre de Grosbois, escorté par un détachement de dragons. Le Directoire était dissous de fait: Gohier et Moulins, restés seuls, ne pouvaient même plus légalement délibérer. Ils s'honorèrent, du moins, par la fermeté de leur attitude: ni les caresses ni les menaces ne purent leur arracher leur démission. Ils restèrent consignés au Luxembourg, sous la garde de Moreau, brisés, vaincus, joués par les grands politiques, mais inébranlables dans leur honnêteté républicaine.

Bonaparte, après avoir passé une revue rapide des troupes, qui l'avaient acclamé, était remonté aux Tuileries, dans la salle où siégeait la commission des inspecteurs, délégation permanente du pouvoir législatif, qui était entièrement gagnée. Il dictait des ordres, agissait en maître, prenait toutes ses dispositions. Le succès de sa tentative paraissait assuré, le nombre de ses adhérents grossissait de minute en minute. Fouché, toujours dévoué pour les plus forts, commençait à faire du zèle. Il avait bruyamment fait fermer les barrières et empêché le départ des courriers, vieille pratique révolutionnaire, que d'ailleurs Bonaparte jugea inutile. En outre, il suspendit les douze municipalités de Paris, dont on craignait l'esprit républicain et qui pouvaient en effet servir de centres aux patriotes de différentes sections. Enfin il avait couvert les murs de Paris de proclamations, où il recommandait aux citoyens l'ordre et la tranquillité en assurant qu'on travaillait, dans le moment même, à *sauver la République*, à la préserver des complots de ses ennemis.

Ces mesures ne pouvaient qu'affirmer l'autorité de Bonaparte, qui paraissait assez généralement reconnue, bien que le décret qui l'en avait investi fût inconstitutionnel, car le conseil des Anciens n'avait pas le droit de nommer un chef de la force armée. Lui-même, avec son étonnante infatuation césarienne, parlait déjà et agissait en roi du moyen âge. Un peu avant la démission de Barras, le secrétaire de celui-ci, Bottot, était venu à la salle, saisi l'occasion pour déclarer un tirade d'apparat, certainement prémédité et destinée au Directoire. Voici cette sortie célèbre où le *Moi* impérial s'étale déjà avec si peu de gêne:

« Qu'avez-vous fait de cette France que j'avais laissée si brillante? j'avais laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre; j'avais laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers; j'avais laissé les millions de l'Italie, j'ai retrouvé des lois spoliatrices et la misère!... Un tel état de choses ne peut durer; avant trois ans il nous mènerait au despotisme. »

Tout le monde connaît la paraphrase élogieuse — mais où il y a encore plus de passion que d'éloquence — que Chateaubriand fit de cette célèbre apostrophe dans son pamphlet politique *De Buonaparte et des Bourbons*.

On reste confondu en présence de cet orgueil olympien. Ne dirait-on point que les grandeurs de la République sont exclusivement son ouvrage, que personne avant lui, que personne avec lui n'y a contribué? Certes, il avait joué un rôle militaire brillant; mais Hoche, mais Moreau, mais Bernadotte, mais Jourdan, mais Kellermann, mais cent autres capitaines illustres qui ont sauvé la patrie et soutenu la grande lutte contre les rois, de quel droit leur gloire est-elle ainsi confisquée? et le comité de Salut public, et la Convention, et tous les grands citoyens de l'époque héroïque, quelle part leur laisse-t-on? En 1815, quand le sang de plusieurs milliers d'hommes aura été versé, que restera-t-il de cette France que la Convention avait laissée si puissante et si forte? Lui-même n'avait-il eu aucune part dans les fautes qu'il reprochait au Directoire? et n'était-ce point lui, notamment, qui avait pris l'initiative de la création de ces républiques éphémères, première cause de nos revers? Qui donc aussi avait déterminé l'éloignement de la plus belle de nos armées pour cette folle et aventureuse expédition d'Egypte, qui coûta si cher à la France et qui fut son œuvre personnelle? Mais les récriminations eussent été trop faciles. On pouvait ajouter encore qu'au moment même où il parlait, la République, après un moment de défaillance, était de nouveau partout victorieuse, et sans qu'il y fût pour rien.

Quoi qu'il en soit, le pauvre Bottot était stupéfait de recevoir à bout portant ces phrases théâtrales qui n'avaient pas été arrondies pour un aussi mince personnage, et qu'on se hâta d'expédier à tous les journaux.

La journée du 18 brumaire se termina sans que la conspiration eût rencontré une opposition sérieuse. Les patriotes s'agitèrent bien, il est vrai, dans quelques conciliabules, mais sans parvenir à organiser un centre de résistance efficace. Décimés, écrasés tant de fois, et récemment encore par Sieyès, les républicains n'étaient plus, d'ailleurs, en état de lutter contre le parti militaire. En outre, le peuple paraissait convaincu que la dictature de Bonaparte serait un événement heureux pour la République.

Le lendemain 19, Saint-Cloud était encombré de troupes. Rien n'était prêt pour l'installation du Corps législatif; il en résulta des retards qui faillirent compromettre la conjuration. Les députés se promenaient par groupes dans le parc, et s'entretenaient avec la plus vive animation. Les Cinq-Cents reprochaient aux Anciens de livrer la République à une dictature militaire, et ils parvinrent à en ébranler quelques-uns. Les conspirateurs n'étaient pas sans appréhension: Sieyès et d'autres personnages avaient des voitures qui les attendaient à la grille, en prévision d'un échec.

Enfin les conseils entrèrent en séance vers deux heures. Les Anciens siégeaient dans une des salles du palais, les Cinq-Cents dans l'Orangerie; Bonaparte, avec le monde d'officiers qui l'accompagnaient, occupait un des appartements. Il attendait, non sans trouble intérieur, les délibérations qui devaient mettre la République à ses pieds. Dans la nuit, des Anciens qui hésitaient encore à violer la loi lui avaient offert une place dans le Directoire renouvelé; les Cinq-Cents eussent adhéré à cette combinaison; une dispense d'âge eût été accordée; mais il refusa avec opiniâtreté. Ce qu'il voulait, c'était l'omnipotence avec une constitution faite par lui et pour lui; il n'acceptait pas d'autre rôle que celui de *sauveur*. On sait ce que cela signifie.

Aux Cinq-Cents, un des affidés, Gaudin, ouvrit la séance par le bavardage habituel sur le prétendu danger de la République; il félicita les Anciens sur la mesure de la translation, et finit par proposer la nomination d'une commission pour préparer des mesures de salut public. On espérait ainsi abrégier les discussions. De plus, on avait tout naturellement un rapport tout préparé, dans le sens de la conjuration, avec proposition du consulat, ajournement du Corps législatif, etc. Mais à peine Gaudin a-t-il fini de parler qu'une tempête éclata dans l'assemblée, à bon droit défilante et irritée, et qui se lève en masse aux cris de: « A bas la dictature! vive la constitution! — La constitution ou la mort! s'écrie Delbre... Les baïonnettes ne nous effrayent point, nous sommes libres ici! » Après une longue agitation, Grandmaison propose de prêter individuellement le serment à la constitution. L'appel nominal commence, et Lucien Bonaparte lui-même, qui présidait, est contraint de venir prononcer son serment à la tribune.

L'immense majorité des Cinq-Cents était sincèrement et énergiquement dévouée à la République, et peut-être l'eût-elle sauvée si

elle eût agi avec promptitude et décision. Elle avait sous la main Jourdan, Bernadotte, Augereau et d'autres patriotes influents qui n'attendaient qu'un signal et qu'un décret; mais les longueurs de l'appel nominal firent perdre un temps précieux. Cette foi naïve dans la sainteté de la parole humaine et dans la puissance de la loi était encore une tradition de la grande époque révolutionnaire; mais elle était tout à fait hors de saison dans les temps nouveaux, où le culte de la force pure, la foi punique et le parjure officiel commençaient à passer dans les mœurs publiques.

Quoi qu'il en soit, les meneurs du complot furent un instant déconcertés. Les Anciens étaient ébranlés, et beaucoup ne paraissaient pas éloignés de faire volte-face. Les membres qui, la veille, n'avaient pas été convoqués, demandaient hautement des explications sur les prétendus dangers qui avaient motivé le décret de translation. Le fameux complot jacobin avait si peu de réalité que ceux qui en avaient affirmé l'existence demeuraient honteusement confondus et bouche close quand on les sommait d'articuler des faits. La situation devenait très-grave. Bonaparte était ému, inquiet et irrité. Lui qui, depuis la veille, s'accoutumait à dire à tout propos: « Je veux... » il s'étonnait, comme d'une désobéissance, des obstacles qu'il rencontrait. Après une conférence rapide avec Sieyès, il résolut de brusquer les choses et de se présenter devant les conseils à la tête de son état-major. Ici il rentrait dans son vrai rôle. Il fit mettre un régiment en bataille dans la cour, annonça à ses officiers qu'il allait en finir, et, suivi de son état-major, alla se présenter à la barre des Anciens. Une fois en présence de l'assemblée, dans cette enceinte où, malgré l'anarchie du moment, rayonnaient encore le prestige de la représentation nationale et la majesté des lois, il fut visiblement intimidé, et son émotion se trahit par l'incohérence de son discours (que le *Moniteur* a eu soin de remanier et d'arranger).

Après avoir assuré que la République était « sur un volcan », il passa brusquement aux *calomnies* dont on l'abreuvait. On parlait d'un nouveau César, d'un nouveau Cromwell, on osait lui attribuer le projet d'établir un gouvernement militaire; mais s'il avait ambitionné un tel rôle, il lui eût été facile de le prendre au retour d'Italie; il n'en a pas voulu alors, il ne le veut pas plus aujourd'hui. Puis, reprenant le thème des dangers de la patrie, il annonça la prise de plusieurs places par les chouans, et adjura les représentants de sauver la *liberté et l'égalité*. Linglet lui dit: « Et la Constitution? »

Un instant déconcerté, il répliqua avec air en découvrant ses vrais sentiments:

« La Constitution! vous n'en avez plus! vous l'avez violée au 18 fructidor, vous l'avez violée au 22 floréal, vous l'avez violée au 30 prairial. »

Et il concluait à la nécessité d'un nouveau pacte et de nouvelles garanties — c'est-à-dire à la concentration du pouvoir entre ses mains.

On lui demanda de s'expliquer sur les dangers qu'il signalait. Visiblement embarrassé, il se répandit en accusations vagues contre les factions, mais sans préciser un seul fait, recommença à se plaindre de l'insuffisance de la Constitution pour *sauver la patrie*, attaqua le conseil des Cinq-Cents avec violence, et termina par ces menaces peu déguisées:

« Si quelque orateur, payé par l'étranger, parlait de me mettre hors la loi, qu'il prenne garde de porter cet arrêt contre lui-même!... J'en appellerais à vous, mes braves compagnons d'armes, à vous, grenadiers dont j'aperçois les bonnets, à vous, braves soldats dont j'aperçois les baïonnettes! Souvenez-vous que je marche accompagné du Dieu de la fortune et du Dieu de la guerre! »

Ce langage emphatique et presque inconvenant dans une pareille enceinte, produisit une fâcheuse impression. La majorité de l'assemblée était disposée à accorder au général ce pouvoir qu'il recherchait si avidement; mais elle eût désiré qu'on lui fournît au moins un prétexte pour créer une dictature, qu'on lui donnât quelques motifs spécieux propres à faire illusion. Elle ne prit aucune détermination et attendit, circonstance qui annonce au moins de l'indécision.

En quittant la barre des Anciens, Bonaparte s'était rendu aux Cinq-Cents. Dans cette assemblée, la discussion, après la prestation du serment, avait été reprise avec animation sur la question du prétendu grand complot qui avait servi de prétexte à la translation des conseils à Saint-Cloud. On décréta l'envoi d'un message aux Anciens, pour leur demander les motifs de cette convocation extraordinaire, qui semblait annoncer un grand péril public. Tout à coup, au milieu des délibérations, la porte s'ouvre, et Bonaparte, entouré de grenadiers, paraît sur le seuil. A la vue des armes, les représentants bondissent, l'indignation soulève l'assemblée entière; de toutes parts éclatent les cris: « Quoi! des sabres ici! à bas le dictateur! à bas le tyran! hors la loi! vive la Constitution! vive la République! — Que faites-vous, téméraire? s'écrie Bigonnet, vous violez le sanctuaire des lois! » Et Destrem: « Est-ce donc pour cela que tu as vaincu? » Et d'autres encore: « Tous tes lauriers sont flétris! Ta gloire s'est changée en infamie! »

Pâle et violemment agité, Bonaparte s'efforce cependant de gagner la barre, placée au milieu de la salle; mais les députés l'entourent en lui reprochant sa trahison; quelques-uns même le saisissent au collet en lui ordonnant de sortir. C'est alors que ses grenadiers, restés sur le seuil, s'élancent et l'emportent à demi évanoui.

La tempête continue dans l'assemblée, et les motions se multiplient au milieu d'une agitation inexprimable. On propose tour à tour de mettre les troupes en réquisition, sous le commandement de Bernadotte, de se déclarer en permanence, de se rendre sur-le-champ à Paris. Lucien manœuvre habilement pour gagner du temps; il essaye de défendre son frère, de rappeler ses services; il supplie, il lutte, mais en vain: sa voix est couverte par le formidable *hors la loi!* qui avait perdu Robespierre lui-même. Prononcé contre Bonaparte, il pouvait faire hésiter les troupes, parmi lesquelles se trouvait la garde même du corps législatif. Lucien était dans une situation vraiment tragique: sommé de mettre aux voix la mise hors la loi de son propre frère, il déploya dans sa résistance autant de courage que d'habileté, et finit par déposer ses insignes de président pour descendre à la barre. Le terrible cri retentissait au dehors. Bonaparte envoie un groupe de grenadiers pour dégager son frère, qui monte aussitôt à cheval dans la cour et devient à ce moment le maître du mouvement et le sauveur de la conspiration. Connu des soldats comme président de l'Assemblée, il couvrit le coup d'État d'un semblant de légalité. Il harangua les troupes, leur représenta le conseil des Cinq-Cents comme opprimé par des « représentants à stylet, par des brigands soldés par l'Angleterre, par une minorité d'assassins. » En conséquence, il requiert la force publique pour *délivrer l'assemblée*.

L'instant était décisif et il n'y avait pas une minute à perdre. L'ordre est donné de dissoudre l'assemblée par la force; Murat et Leclerc entraînent les soldats; les protestations des représentants sont étouffées par le roulement des tambours; un cri suprême de: « Vive la République! » retenti, appelé désespéré de la liberté mourante; quelques instants après, la violence était consommée, la salle n'était plus occupée que par des grenadiers.

Quatre années auparavant, au milieu des vagues de l'Océan, le même cri d'agonie avait retenti, dans une circonstance, nous ne pouvons pas dire plus solennelle, mais plus terrible encore. Plutôt que de se rendre aux Anglais, les héroïques marins du *Vengeur* s'abîmaient dans les flots aux cris sublimes de: *Vive la liberté! Vive la France! Vive la République!*

C'étaient deux naufrages; mais combien l'un avait été plus glorieux que l'autre! Nous ne voulons pas suspecter le républicanisme de l'honorable Assemblée; ce serait une injustice; mais le poulx de la nation tout entière s'était ralenti, les artères battaient moins vivement. Ce n'était plus l'époque des grands mouvements, des sublimes colères, des terribles exécutions. L'éloquence, ce levier d'Archimède auquel rien ne résiste, faisait défaut. Il aurait fallu là une de ces paroles de feu qui électrisent même les esprits timides, up de ces gestes qui excitent ou calment à leur gré les orages. O Danton! ô géant de la Révolution, tu manquais au milieu de ce Cap des Tempêtes!

On a dit que les représentants s'étaient précipités par les fenêtres, comme affolés par la terreur; il fallait bien rendre les vaincus ridicules après les avoir outragés! Mais, outre que les documents officiels ne font pas mention de ce triste épisode, il résulte de l'ensemble de témoignages sérieux que les grenadiers (qui étaient de la garde du Corps législatif) s'avancèrent avec lenteur, sans se livrer à aucune violence, et même avec un certain respect. Ces soldats de la République, malgré leur engouement pour Bonaparte, ne s'étaient pas instantanément transformés en prétoires. Ce fut pas à pas, et pour ainsi dire homme à homme, que les députés furent refoulés, poussés hors de l'Orangerie par la porte et par les couloirs. Les vainqueurs se sont calomniés eux-mêmes, quand ils ont imaginé cette circonstance.

On a dit aussi, on a répété que des poignards avaient été levés sur Bonaparte dans la salle de l'Orangerie, et c'est au moyen de cette fable que Lucien excita l'indignation des soldats. Bonaparte lui-même, dans sa proclamation du 20 brumaire, où il racontait à sa manière les événements, assure que *vingt assassins se précipitèrent sur lui en cherchant sa poitrine*. Mais il est certain que c'est là un fantôme de l'émotion ou une *erreur* officielle. Si vingt assassins s'étaient précipités sur lui, qui donc à ce moment les eût empêchés de frapper?... Rien n'eût été plus facile dans une semblable mêlée. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le procès-verbal de cette séance, *révisé par les vainqueurs*, ne dit pas un mot de cette tentative d'assassinat. Il n'en est pas question davantage dans le compte rendu très-circostancié du *Moniteur* du 30 brumaire. On ne le mentionna en quelque sorte qu'en postscriptum. Ce ne fut que le lendemain qu'on imagina de raconter que le grenadier Thomas Thomé avait eu la manche de son habit déchirée par un coup de poignard destiné au général, et le *Moniteur* du 23 rapportait que Thomé avait déjeuné avec Bonaparte, et que